Déclaration du Représentant du Benelux

La présente déclaration est faite au nom des Gouvernements du Royaume de Belgique, du Royaume des Pays-Bas et du Grand-Duché de Luxembourg. Elle s'inscrit dans la longue tradition qui caractérise le Benelux, pour ce qui est de collaborer dans le traitement des questions de fond, tant dans l'Union européenne que sur la scène internationale.

Le thème de la session 2020 du Conseil des gouverneurs du FIDA, "Investir dans des systèmes alimentaires durables pour éliminer la faim d'ici à 2030", arrive à point nommé. En effet, les projections montrent malheureusement que, sans réforme majeure des systèmes alimentaires et agricoles, la faim frappera deux milliards de personnes supplémentaires en 2050. C'est pourquoi il est de plus en plus urgent et de plus en plus crucial de contribuer, dans le droit fil de la vision du FIDA, à l'avènement d'économies rurales dynamiques, inclusives et durables, où chaque personne vit à l'abri de la pauvreté et de la faim. Dans ce contexte, nous nous félicitons des nouvelles pistes de réflexion avancées par le FIDA pour nouer des collaborations plus étroites avec les acteurs du secteur privé, qui jouent un rôle de plus en plus important dans la mise en œuvre du Programme 2030.

Il est évident qu'au rythme actuel, il ne sera guère possible d'atteindre l'objectif 2 de développement durable. Les niveaux d'insécurité alimentaire ont progressé au cours des trois dernières années. Il ne reste plus qu'une décennie pour accomplir le Programme de développement durable à l'horizon 2030; nous n'avons donc pas de temps à perdre. Les États du Benelux considèrent le FIDA comme un partenaire de premier plan dans la réalisation des objectifs de développement durable 1 et 2, et appuient vigoureusement le Fonds dans l'exécution de sa mission, à savoir transformer les économies et les systèmes alimentaires ruraux en favorisant l'inclusion, la productivité, la résilience et la durabilité. Nous encourageons également le FIDA à collaborer étroitement avec les autres organismes ayant leur siège à Rome, les institutions financières internationales et d'autres entités des Nations Unies, conformément à la réforme du système des Nations Unies pour le développement.

L'année dernière a été cruciale. Pour assurer un avenir financier durable, la direction du FIDA et les États membres ont été amenés à repenser l'architecture financière et institutionnelle du Fonds. Le Benelux félicite le Président du FIDA pour les solutions proposées, en particulier la réforme du Cadre pour la soutenabilité de la dette et les mesures prises dans le cadre de la procédure d'évaluation du crédit. Il est essentiel que nous trouvions le juste équilibre pour aider les pays surendettés ou à haut risque de surendettement sans compromettre la viabilité financière du Fonds.

Une année importante nous attend compte tenu de la tenue des négociations relatives à la Douzième reconstitution des ressources du FIDA. Pour garantir la bonne adaptation de l'institution aux objectifs visés, les États membres et la direction du FIDA devront discuter de l'équilibre à maintenir entre la mobilisation, l'affectation et l'utilisation des ressources financières en vue d'exécuter de façon optimale le mandat crucial du Fonds. Il est primordial que le FIDA conserve son avantage comparatif et maintienne son aptitude et sa détermination à intervenir dans des régions reculées pour épauler les personnes les plus vulnérables qui risquent laissées de côté. Dans ce contexte, nous réitérons notre soutien plein et entier à la priorité attachée par le Président à la transversalisation des thèmes du climat, du genre, de la jeunesse et de la nutrition dans les opérations du FIDA. Investir dans le développement et la croissance, c'est aussi investir en faveur des femmes et des filles. Nous félicitons le FIDA de l'attention qu'il accorde à cette question importante et nous le prions instamment de maintenir l'égalité des sexes au premier rang de ses priorités. Le Benelux se réjouit à la perspective de poursuivre sa coopération avec tous les États membres et la direction du FIDA en 2020 et au-delà, dans le but d'améliorer les dispositifs et les politiques de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles dans le secteur du développement, notamment grâce à un mécanisme de signalement rapide et effectif aux États membres, qui permettra d'éviter la survenue de tels cas et leur médiatisation, notamment sur les réseaux sociaux.

Dans le cadre de son partenariat étroit avec le FIDA, le Benelux est prêt à engager un dialogue franc, ouvert et constructif afin de garantir le succès de la reconstitution des ressources du Fonds.